

FIXIT-SOLFRE-BLANC-300ML

Version 2.5	Date de révision: 06.07.2018	Numéro de la FDS: 949363-00007	Date de dernière parution: 12.02.2018
			Date de la première version publiée: 05.03.2012

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial	:	FIXIT-SOLFRE-BLANC-300ML
Code du produit	:	0890100371 078 24

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Adhésifs et / ou mastics

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	:	Würth Belux N.V - S.A. Everdengenlaan 29 2300 Turnhout
Téléphone	:	+32 (0)14 44 55 66
Télifax	:	+32 (0)14 44 55 67
Adresse e-mail de la personne responsable de FDS	:	prodsafe@wuerth.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+32 (0)70 245 245

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3	H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
--	--

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Mentions de danger	:	H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	:	Prévention: P273 Éviter le rejet dans l'environnement. Elimination: P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

FIXIT-SOLFRE-BLANC-300ML

Version 2.5 Date de révision: 06.07.2018 Numéro de la FDS: 949363-00007 Date de dernière parution: 12.02.2018
Date de la première version publiée: 05.03.2012

Etiquetage supplémentaire

EUH208 Contient Dioctylétain bis(acétylacétonate). Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
triméthoxyvinylsilane	2768-02-7 220-449-8 01-2119513215-52	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H332	>= 1 - < 10
12-hydroxy-N-[2-[(1-oxy-hexyl)amino]éthyl]octadécanolamide	Non attribuée 432-430-3 01-0000017860-69	Aquatic Chronic 4; H413	>= 2,5 - < 10
Dioctylétain bis(acétylacétonate)	54068-28-9 483-270-6	Skin Sens. 1B; H317 Repr. 2; H361d STOT RE 1; H372	>= 0,1 - < 1
[[3,5-Bis(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxyphényle]méthyl]butylmalonate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	63843-89-0 264-513-3 01-2119978231-37	Acute Tox. 4; H302 STOT RE 1; H372 Aquatic Chronic 1; H410	>= 0,1 - < 0,25

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.
Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un médecin.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent veiller à se protéger et utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé lorsqu'un risque d'exposition existe.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
Faire appel à une assistance médicale.

FIXIT-SOLFRE-BLANC-300ML

Version 2.5 Date de révision: 06.07.2018 Numéro de la FDS: 949363-00007 Date de dernière parution: 12.02.2018
Date de la première version publiée: 05.03.2012

- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du savon et beaucoup d'eau.
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.
Faire appel à une assistance médicale.
Laver les vêtements avant de les remettre.
Nettoyer méticuleusement les chaussures avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.
Faire appel à une assistance médicale.
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Risques : Peut déclencher une réaction allergique.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitements : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée
Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique sèche
- Moyens d'extinction inappropriés : Aucun(e) à notre connaissance.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.
- Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone
Oxydes de silicium
Oxydes de métaux
Oxydes d'azote (NO_x)

5.3 Conseils aux pompiers

- Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.
- Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

FIXIT-SOLFRE-BLANC-300ML

Version 2.5 Date de révision: 06.07.2018 Numéro de la FDS: 949363-00007 Date de dernière parution: 12.02.2018
Date de la première version publiée: 05.03.2012

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
Eloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque.
Évacuer la zone.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Suivez les conseils de manipulation et les recommandations en matière d'équipement de protection.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Tout déversement dans l'environnement doit être évité. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte. Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Nettoyer les substances résiduelles du déversement à l'aide d'un absorbant approprié. Des réglementations locales ou nationales peuvent s'appliquer audéversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable. Les sections 13 et 15 de cette fiche de sécurité fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les sections: 7, 8, 11, 12 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'ordre technique : Voir les mesures techniques à la section CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.
Ventilation locale/totale : N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

FIXIT-SOLFRE-BLANC-300ML

Version 2.5 Date de révision: 06.07.2018 Numéro de la FDS: 949363-00007 Date de dernière parution: 12.02.2018
Date de la première version publiée: 05.03.2012

Conseils pour une manipulation sans danger	: Ne pas avaler. Éviter le contact avec les yeux. Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail. Conserver à l'abri de l'eau. Protéger de l'humidité. Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.
Mesures d'hygiène	: S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des douches de sécurité soient situés à proximité du poste de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs	: Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques.
Précautions pour le stockage en commun	: Ne pas stocker avec les types de produits suivants : Oxydants forts
Durée de stockage	: <= 12 mois
Température de stockage recommandée	: 20 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Hydrocarbures, C13-C23, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <0,03% aromatiques	Non attribuée	VLE 8 hr (Brouillard)	5 mg/m3	BE OEL
		VLE 15 min (Brouillard)	10 mg/m3	BE OEL
Dioxyde de titane	13463-67-7	VLE 8 hr	10 mg/m3	BE OEL

FIXIT-SOLFRE-BLANC-300ML

Version 2.5 Date de révision: 06.07.2018 Numéro de la FDS: 949363-00007 Date de dernière parution: 12.02.2018
Date de la première version publiée: 05.03.2012

Dioctylétain bis(acétylacétonate)	54068-28-9	VLE 8 hr	0,1 mg/m3 (Etain)	BE OEL
Information supplémentaire	La résorption de l'agent, via la peau, les muqueuses ou les yeux, constitue une partie importante de l'exposition totale. Cette résorption peut se faire tant par contact direct que par présence de l'agent dans l'air.			
		VLE 15 min	0,2 mg/m3 (Etain)	BE OEL
Information supplémentaire	La résorption de l'agent, via la peau, les muqueuses ou les yeux, constitue une partie importante de l'exposition totale. Cette résorption peut se faire tant par contact direct que par présence de l'agent dans l'air.			
		VLE 8 hr	0,1 mg/m3 (Etain)	BE OEL
Information supplémentaire	La résorption de l'agent, via la peau, les muqueuses ou les yeux, constitue une partie importante de l'exposition totale. Cette résorption peut se faire tant par contact direct que par présence de l'agent dans l'air.			
		VLE 15 min	0,2 mg/m3 (Etain)	BE OEL
Information supplémentaire	La résorption de l'agent, via la peau, les muqueuses ou les yeux, constitue une partie importante de l'exposition totale. Cette résorption peut se faire tant par contact direct que par présence de l'agent dans l'air.			
		VLE 8 hr	0,1 mg/m3 (Etain)	BE OEL
Information supplémentaire	La résorption de l'agent, via la peau, les muqueuses ou les yeux, constitue une partie importante de l'exposition totale. Cette résorption peut se faire tant par contact direct que par présence de l'agent dans l'air.			
		VLE 15 min	0,2 mg/m3 (Etain)	BE OEL
Information supplémentaire	La résorption de l'agent, via la peau, les muqueuses ou les yeux, constitue une partie importante de l'exposition totale. Cette résorption peut se faire tant par contact direct que par présence de l'agent dans l'air.			
		VLE 8 hr	0,1 mg/m3 (Etain)	BE OEL

Les substances sont inextricablement liées aux produits et ne contribuent donc pas aux risques d'inhalation des poussières.

Dioxyde de titane

Valeurs limites d'exposition professionnelles des produits de décomposition

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Méthanol	67-56-1	TWA	200 ppm 260 mg/m3	2006/15/EC
Information supplémentaire	Indicatif, Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau			
		VLE 8 hr	200 ppm 266 mg/m3	BE OEL
Information supplémentaire	La résorption de l'agent, via la peau, les muqueuses ou les yeux, constitue une partie importante de l'exposition totale. Cette résorption peut se faire tant par contact direct que par présence de l'agent dans l'air.			
		VLE 15 min	250 ppm 333 mg/m3	BE OEL

FIXIT-SOLFRE-BLANC-300ML

Version 2.5 Date de révision: 06.07.2018 Numéro de la FDS: 949363-00007 Date de dernière parution: 12.02.2018
Date de la première version publiée: 05.03.2012

Information supplémentaire	La résorption de l'agent, via la peau, les muqueuses ou les yeux, constitue une partie importante de l'exposition totale. Cette résorption peut se faire tant par contact direct que par présence de l'agent dans l'air.
----------------------------	--

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
triméthoxyvinylsilane	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	4,9 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,69 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1,04 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	93,4 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,3 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	26,9 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	0,3 mg/kg p.c./jour
Carbonate de calcium	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	10 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	10 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	6,1 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Aigu - effets systémiques	6,1 mg/kg p.c./jour
12-hydroxy-N-[2-[(1-oxyhexyl)amino]éthyl]octadécanamide	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	35,24 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	10 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	5 mg/kg p.c./jour
Dioxyde de titane	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	10 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	700 mg/kg p.c./jour
[[3,5-Bis(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxyphényle]méthyl]butylmalonate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,05 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,07 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,01 mg/m3

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



FIXIT-SOLFRE-BLANC-300ML

Version 2.5 Date de révision: 06.07.2018 Numéro de la FDS: 949363-00007 Date de dernière parution: 12.02.2018
Date de la première version publiée: 05.03.2012

	Consomma-teurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,033 mg/kg p.c./jour
	Consomma-teurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	0,003 mg/kg p.c./jour
Diocylétain bis(acétylacétonate)	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,091 mg/m ³
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	0,091 mg/m ³
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,091 mg/m ³
	Consomma-teurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,018 mg/m ³
	Consomma-teurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	0,018 mg/m ³
	Consomma-teurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,018 mg/m ³

Concentration prédictive sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Acide benzénedicarboxylique-1,2, esters d'alkyles ramifiés en C10-C12	Oral(e) (Empoisonnement secondaire)	150000000 Aliments mg / kg
triméthoxyvinylsilane	Eau douce	0,34 mg/l
	Eau de mer	0,034 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	3,4 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	110 mg/l
	Sédiment d'eau douce	1,24 mg/kg
	Sédiment marin	0,12 mg/kg
	Sol	0,052 mg/kg
Carbonate de calcium	Station de traitement des eaux usées	100 mg/l
12-hydroxy-N-[2-[(1-oxy-hexyl)amino]éthyl]octadécanamide	Eau douce	0,009 mg/l
	Eau de mer	0,001 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	3,7 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	100 mg/l
	Sédiment d'eau douce	384 mg/kg
	Sédiment marin	38,4 mg/kg
	Sol	52,1 mg/kg
	Oral(e) (Empoisonnement secondaire)	222,2 Aliments mg / kg
Dioxyde de titane	Eau douce	0,184 mg/l
	Eau de mer	0,0184 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,193 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	100 mg/l
	Sédiment d'eau douce	1000 mg/kg
	Sédiment marin	100 mg/kg
	Sol	100 mg/kg
[[3,5-Bis(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxyphényle-méthyl]butylmalonate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-	Eau douce	0 mg/l

FIXIT-SOLFRE-BLANC-300ML

Version 2.5 Date de révision: 06.07.2018 Numéro de la FDS: 949363-00007 Date de dernière parution: 12.02.2018
Date de la première version publiée: 05.03.2012

pipéridyle)	Eau de mer	0 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,61 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	1 mg/l
	Sédiment d'eau douce	504,4 mg/kg
	Sédiment marin	50,4 mg/kg
	Sol	1 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Des substances dangereuses peuvent se former lors de l'utilisation (voir chapitre 10).

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Réduire au minimum les concentrations d'exposition au travail.

Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux : Porter les équipements de protection individuelle suivants:
Lunettes de sécurité
- Protection des mains
Matériel : Gants résistant aux produits chimiques
- Remarques : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection. Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Le temps de pénétration n'a pas été déterminé pour le produit. Changer souvent de gants! Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur la résistance aux produits chimiques des gants de protection indiqués ci-dessus. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.
- Protection de la peau et du corps : Choisissez des vêtements de protection appropriés sur base des données de résistance chimique et d'une évaluation du potentiel d'exposition locale.
Il est important d'éviter tout contact avec la peau en utilisant des vêtements de protection imperméables (gants, tabliers, bottes, etc.).
- Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition.
- Filtre de type : Appareil respiratoire autonome

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Aspect : pâte

FIXIT-SOLFRE-BLANC-300ML

Version 2.5 Date de révision: 06.07.2018 Numéro de la FDS: 949363-00007 Date de dernière parution: 12.02.2018
Date de la première version publiée: 05.03.2012

Couleur	: gris
Odeur	: caractéristique
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: Donnée non disponible
Point de fusion/point de congélation	: Donnée non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: > 240 °C
Taux d'évaporation	: Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non classé comme danger d'inflammabilité
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Non applicable
Densité de vapeur relative	: Non applicable
Densité relative	: 1,4 (20 °C)
Densité	: 1,4 g/cm³ (20 °C)
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: insoluble
Solubilité dans d'autres solvants	: soluble Solvant: solvant organique
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	: Donnée non disponible
Température de décomposition	: Donnée non disponible
Viscosité	

FIXIT-SOLFRE-BLANC-300ML

Version 2.5	Date de révision: 06.07.2018	Numéro de la FDS: 949363-00007	Date de dernière parution: 12.02.2018 Date de la première version publiée: 05.03.2012
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Viscosité, cinématique	: Non applicable
Propriétés explosives	: Non explosif
Propriétés comburantes	: La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

9.2 Autres informations

Taille des particules	: Donnée non disponible
-----------------------	-------------------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Non classé comme danger de réactivité

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	: Peut réagir avec les agents oxydants forts. Des produits de décomposition dangereux se formeront au contact de l'eau ou de l'air humide.
-----------------------	---

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter	: Exposition à l'humidité.
---------------------	----------------------------

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter	: Oxydants Eau
-------------------	-------------------

10.6 Produits de décomposition dangereux

Contact avec l'eau ou l'air humide	: Méthanol
------------------------------------	------------

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables	: Contact avec la peau Ingestion Contact avec les yeux
---	--

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par inhalation	: Estimation de la toxicité aiguë: > 20 mg/l
-------------------------------	--

FIXIT-SOLFRE-BLANC-300ML

Version 2.5 Date de révision: 06.07.2018 Numéro de la FDS: 949363-00007 Date de dernière parution: 12.02.2018
Date de la première version publiée: 05.03.2012

Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: Méthode de calcul

Composants:

triméthoxyvinylsilane:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 16,8 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

12-hydroxy-N-[2-[(1-oxyhexyl)amino]éthyl]octadécanamide:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Dioctylétain bis(acétylacétonate):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 2.500 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 423
Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

[[3,5-Bis(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxyphényl]méthyl]butylmalonate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1.490 mg/kg
Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 3.170 mg/kg
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

triméthoxyvinylsilane:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



FIXIT-SOLFRE-BLANC-300ML

Version 2.5 Date de révision: 06.07.2018 Numéro de la FDS: 949363-00007 Date de dernière parution: 12.02.2018 Date de la première version publiée: 05.03.2012

12-hydroxy-N-[2-[(1-oxyhexyl)amino]éthyl]octadécanamide:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Dioctylétain bis(acétylacétonate):

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Pas d'irritation de la peau

[[3,5-Bis(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxyphényl]méthyl]butylmalonate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle):

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles

Composants:

triméthoxyvinylsilane:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 405
Résultat : Pas d'irritation des yeux

12-hydroxy-N-[2-[(1-oxyhexyl)aminoléthyl]octadécanamide:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux

Dioctylétain bis(acétylacétonate):

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 405
Résultat : Pas d'irritation des yeux

[[3,5-Bis(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxyphényl]méthyl]butylmalonate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle):

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

triméthoxyvinylsilane:

FIXIT-SOLFRE-BLANC-300ML

Version 2.5 Date de révision: 06.07.2018 Numéro de la FDS: 949363-00007 Date de dernière parution: 12.02.2018
Date de la première version publiée: 05.03.2012

Type de Test : Test de Maximalisation
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cochon d'Inde
Méthode : OCDE ligne directrice 406
Résultat : négatif

Dioctylétain bis(acétylacétonate):

Type de Test : Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Souris
Méthode : OCDE ligne directrice 429
Résultat : positif

Evaluation : Taux de sensibilisation de la peau bas à modéré, probable ou prouvé, chez l'homme

[[3,5-Bis(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxyphényl]méthyl]butylmalonate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle):

Type de Test : Test d'optimisation de Maurer
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cochon d'Inde
Résultat : négatif

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

triméthoxyvinylsilane:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Injection intrapéritonéale
Résultat: négatif

12-hydroxy-N-[2-[(1-oxyhexyl)amino]éthyl]octadécanamide:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif

Dioctylétain bis(acétylacétonate):

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif

FIXIT-SOLFRE-BLANC-300ML

Version 2.5 Date de révision: 06.07.2018 Numéro de la FDS: 949363-00007 Date de dernière parution: 12.02.2018
Date de la première version publiée: 05.03.2012

[[3,5-Bis(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxyphényl]méthyl]butylmalonate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle):

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: positif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : L'analyse de la valeur probante ne reconnaît pas la classification en tant que mutagène sur des cellules germinales.

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

triméthoxyvinylsilane:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 422
Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Inhalation (vapeur)
Résultat: négatif

Dioctylétain bis(acétylacétonate):

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement

FIXIT-SOLFRE-BLANC-300ML

Version 2.5 Date de révision: 06.07.2018 Numéro de la FDS: 949363-00007 Date de dernière parution: 12.02.2018
Date de la première version publiée: 05.03.2012

Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 422
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

- Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 422
Résultat: positif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Quelques preuves d'effets néfastes sur le développement sur base de tests sur les animaux.

[[3,5-Bis(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxyphényl]méthyl]butylmalonate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle):

- Effets sur la fertilité : Type de Test: Essai de dépistage de toxicité pour la reproduction et le développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 421
Résultat: négatif
- Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Essai de dépistage de toxicité pour la reproduction et le développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 421
Résultat: négatif

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

triméthoxyvinylsilane:

- Voies d'exposition : Ingestion
Evaluation : Aucun effet significativement dangereux pour la santé n'a été observé chez les animaux à des concentrations de 100 mg/kg de poids corporel ou moins.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



FIXIT-SOLFRE-BLANC-300ML

Version 2.5 Date de révision: 06.07.2018 Numéro de la FDS: 949363-00007 Date de dernière parution: 12.02.2018 Date de la première version publiée: 05.03.2012

Dioctylétain bis(acétylacétonate):

Organes cibles	: thymus
Evaluation	: Des effets significativement dangereux pour la santé sont démontrés chez les animaux à des concentrations de 10 mg/kg de poids corporel ou moins.

Voies d'exposition : Ingestion
Organes cibles : thymus
Evaluation : Des effets significativement dangereux pour la santé sont démontrés chez les animaux à des concentrations de 10 mg/kg de poids corporel ou moins.

[[3,5-Bis(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxyphényl]méthyl]butylmalonate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle):

Voies d'exposition : Ingestion
Organes cibles : ganglion lymphatique, Foie, rate
Evaluation : Des effets significativement dangereux pour la santé sont démontrés chez les animaux à des concentrations de 10 mg/kg de poids corporel ou moins.

Toxicité à dose répétée

Composants:

triméthoxyvinylsilane:

Espèce	:	Rat
LOAEL	:	62,5 mg/kg
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	54 jours
Méthode	:	OCDE ligne directrice 422

12-hydroxy-N-[2-[(1-oxyhexyl)amino]éthyl]octadécanamide:

Espèce : Rat
NOAEL : 1.000 mg/kg
Voie d'application : Ingestion

Diocylétain bis(acétylacétonate):

Espèce	:	Rat
NOAEL	:	5 mg/kg
LOAEL	:	25 mg/kg
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	28 jours
Méthode	:	OCDE ligne directrice 422
Remarques	:	Selon les données provenant de composants similaires

[[3,5-Bis(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxyphényl]méthyl]butylmalonate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle):

Espèce : Rat
NOAEL : 2 mg/kg

FIXIT-SOLFRE-BLANC-300ML

Version 2.5 Date de révision: 06.07.2018 Numéro de la FDS: 949363-00007 Date de dernière parution: 12.02.2018
Date de la première version publiée: 05.03.2012

LOAEL	: 10 mg/kg
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 28 jours
Méthode	: OCDE ligne directrice 421

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

triméthoxyvinylsilane:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 191 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 168,7 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues	: CE50r (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 957 mg/l Durée d'exposition: 72 h NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 957 mg/l Durée d'exposition: 72 h

12-hydroxy-N-[2-[(1-oxyhexyl)amino]éthyl]octadécanamide:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 1.000 mg/l Durée d'exposition: 96 h Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 1.000 mg/l Durée d'exposition: 48 h Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Toxicité pour les algues	: NOELR (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 125 mg/l Durée d'exposition: 72 h Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Toxicité pour les microorganismes	: CE50 : 1.000 mg/l Durée d'exposition: 3 h

Dioctylétain bis(acétylacétonate):

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 60,1 mg/l
----------------------------	---

FIXIT-SOLFRE-BLANC-300ML

Version 2.5 Date de révision: 06.07.2018 Numéro de la FDS: 949363-00007 Date de dernière parution: 12.02.2018
Date de la première version publiée: 05.03.2012

Durée d'exposition: 96 h
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 47,6 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Toxicité pour les microorganismes : CE50 : > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 3 h

[[3,5-Bis(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxyphényl]méthyl]butylmalonate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle):

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE ligne directrice 203
- Toxicité pour les algues : NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): < 1,23 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
- Toxicité pour les microorganismes : CI50 : > 100 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,002 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Méthode: OCDE Ligne directrice 211
- Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 10

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

triméthoxyvinylsilane:

- Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 51 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE ligne directrice 301F

12-hydroxy-N-[2-[(1-oxyhexyl)amino]éthyl]octadécanamide:

- Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 20 %
Durée d'exposition: 28 jr

FIXIT-SOLFRE-BLANC-300ML

Version 2.5 Date de révision: 06.07.2018 Numéro de la FDS: 949363-00007 Date de dernière parution: 12.02.2018
Date de la première version publiée: 05.03.2012

Dioctylétain bis(acétylacétonate):

Biodégradabilité : Résultat: dégradable rapidement

[[3,5-Bis(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxyphényl]méthyl]butylmalonate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle):

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 2 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

12-hydroxy-N-[2-[(1-oxyhexyl)amino]éthyl]octadécanamide:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: > 6,2

[[3,5-Bis(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxyphényl]méthyl]butylmalonate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle):

Bioaccumulation : Espèce: Cyprinus carpio (Carpe)
Facteur de bioconcentration (FBC): 49,3 - 437,1

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3,7

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non pertinent

12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.
Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.
Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.
Sauf indication contraire : éliminer comme produit non utilisé.

FIXIT-SOLFRE-BLANC-300ML

Version 2.5	Date de révision: 06.07.2018	Numéro de la FDS: 949363-00007	Date de dernière parution: 12.02.2018 Date de la première version publiée: 05.03.2012
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Code des déchets : Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions:

produit usagé
080409, déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

produit inutilisé
080409, déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

emballages souillés
150110, emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Remarques : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrisse la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants : Non applicable

FIXIT-SOLFRE-BLANC-300ML

Version 2.5 Date de révision: 06.07.2018 Numéro de la FDS: 949363-00007 Date de dernière parution: 12.02.2018
Date de la première version publiée: 05.03.2012

organiques persistants

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII)

: Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:
Diocetylétain bis(acétylacétonate) (20)

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

Non applicable

Composés organiques volatils

: Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)
Contenu en composés organiques volatils (COV): 4,68 %, 65,45 g/l
Remarques: contenu en COV sans eau

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H226	: Liquide et vapeurs inflammables.
H302	: Nocif en cas d'ingestion.
H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.
H332	: Nocif par inhalation.
H361d	: Susceptible de nuire au fœtus.
H372	: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H410	: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	: Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Chronic	: Toxicité chronique pour le milieu aquatique
Flam. Liq.	: Liquides inflammables
Repr.	: Toxicité pour la reproduction
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée
STOT RE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
2006/15/EC	: Valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle
BE OEL	: Valeurs limites d'exposition professionnelle
2006/15/EC / TWA	: Valeurs limites - huit heures
BE OEL / VLE 8 hr	: Valeur limite

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



FIXIT-SOLFRE-BLANC-300ML

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 12.02.2018
2.5 06.07.2018 949363-00007 Date de la première version publiée:
05.03.2012

BE OEL / VLE 15 min : Valeur courte durée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité : Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Classification du mélange:

Aquatic Chronic 3 H412

Procédure de classification:

Méthode de calcul

Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de sa publication et sont donnés en toute bonne foi. Ces renseignements sont fournis à seul titre d'orientation pour que la manipulation, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet de la matière en question soient effectués en toute sécurité et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considé-

FIXIT-SOLFRE-BLANC-300ML

Version 2.5	Date de révision: 06.07.2018	Numéro de la FDS: 949363-00007	Date de dernière parution: 12.02.2018
			Date de la première version publiée: 05.03.2012

rés comme des spécifications de qualité. Les renseignements fournis ne se réfèrent qu'à la matière spécifiée en haut de la présente fiche des données de sécurité FDS et peuvent ne pas s'appliquer lorsque cette matière est mélangée à d'autres ou qu'elle est transformée, sauf indication spécifiée dans le texte. Les utilisateurs de cette matière sont priés de réexaminer les informations et les recommandations fournies et de les adapter aux méthodes de manipulation, d'utilisation, de transformation et d'entreposage qu'ils comptent employer, en évaluant si possible la pertinence de la matière objet de la FDS à son stade final d'utilisation.

BE / FR